

Publié le 5 mars 2015.
Dernière modification : 25 mai 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC création de la [Banque transatlantique](#)

Société an., f. le 1^{er} juin 1911.

PREMIÈRE TENTATIVE

La Banque transatlantique
(*Paris-Capital*, 13 février 1889)

La Banque transatlantique vient de prendre l'initiative de constituer la Banque du Maroc. Les statuts sont arrêtés et le capital souscrit.

On se rappelle que la Banque transatlantique (de M. Eugène Pereire), au lendemain de l'établissement du protectorat français en Tunisie, a transformé sa succursale de Tunis en Banque de Tunisie* au capital de 8.000.000 fr. La plus grosse opération que cette banque — revue et considérablement agrandie — ait traitée, a été la mise en actions, sous le nom de Crédit foncier de Tunisie*, des biens et immeubles ayant appartenu au célèbre Mustapha Ben Ismaël, favori de feu le Bey Mohammed-el-Sadock.

Est-ce que la Banque transatlantique aurait en vue, au Maroc, quelque opération de cet acabit ? On ne trouve pas deux fois pareille aubaine, dans de pareilles circonstances, avec de tels appuis.

ESSAI TRANSFORMÉ

Horace GUÉRARD, président

Né le 4 novembre 1856 à Ajaccio. Fils d'une chef de bataillon. Bachelier ès lettres. Dispensé de services militaires. À la Banque de Tunisie (1884). directeur général (1904), président (1923). Administrateur de la Banque Transatlantique (1907). Président de la Banque commerciale du Maroc (1911) et de la Société agricole du Maroc (1912). Agent général de la Compagnie générale transatlantique au Maroc. Chevalier (1912), puis officier (1919) de la Légion d'honneur. Décédé au Maroc le 25 février 1925.

Banque commerciale du Maroc
(*Le Figaro*, 18 mai 1911)

On annonce la constitution de la Banque commerciale du Maroc. Cela est assez original à l'heure où les journaux affectent un pessimisme injustifié.

La Banque de Tunisie, la Banque transatlantique et la maison Robert Schuhmann et Compagnie ont concouru à sa formation.

Le conseil d'administration est composé de MM. Faure ¹, administrateur de la Banque de Tunisie ; Guérard et Degall [*sic* : *Delange*], administrateurs de la Banque transatlantique ; [Marcel] Bloch, directeur de cette même banque ; [Nicolas] Piétri ², directeur de la Compagnie des câbles télégraphiques ; et M. Robert Schuhmann.

Ces personnalités connues par leur intelligence, leur activité et leur prudence, nous autorisent à prédire le succès de cette nouvelle banque.

CONSTITUTION
Banque Commerciale du Maroc
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 21 juin 1911)

Société au capital de 2 millions de francs divisé en 4.000 actions de 500 fr. chacune. — Siège social à Paris, 10, rue de Mogador. — Conseil : MM. E. Delange, J. Faure, H. Guerard. M.-N. Halfon, M[arcel] Bloch, R. Schuhmann. M. Piot ³ et N[icolas] Piétri. — Statuts déposés chez M^e Malin, notaire à Paris et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 21 juin 1911.

Compagnie générale transatlantique
(*Le Capitaliste*, 9 novembre 1911)

La Compagnie générale transatlantique (action ordinaire) se négocie à 223 et l'action de priorité à 225. Depuis le 10 août dernier, la Compagnie a organisé un service de transport, Nantes-Bordeaux-Casablanca, par les cargo-boats *Garonne* et *Tarn*. C'est l'agence à Casablanca de la Banque commerciale du Maroc qui est chargée de représenter au Maroc la Compagnie transatlantique. Celle-ci ne considère l'organisation actuelle que comme provisoire ; elle envisage pour l'avenir un trafic plus important et une augmentation du matériel naval.

Le correspondant parisien de la *Gazette de Francfort* écrit, à ce sujet, que le trafic avec le Maroc s'est tellement développé que les propres bateaux de la Compagnie ne suffisent plus et qu'elle a obtenu la concession pour une nouvelle ligne Bordeaux-Casablanca.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
Siège social : à Paris, 10, rue de Mogador.
Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1912
(*Le Recueil des AG*, 1912)

¹ Joseph Faure (1843-1931) : ingénieur de l'École des mines de Saint-Étienne, administrateur d'une trentaine de sociétés, à commencer par celle du Kanguet. Voir [encadré](#).

² Nicolas Piétri (1862-1964) : il devient président en 1932. Voir [encadré](#) ci-dessous.

³ Maurice Piot (1875-1946) : saint-cyrien, administrateur de sociétés, président de la Compagnie chérifienne de colonisation. Voir [encadré](#).

[...] En vue d'élargir notre champ d'action et au moment où le Maroc se trouve définitivement ouvert à l'influence française, nous avons créé, de concert avec la Banque de Tunisie et avec d'autres groupes, la Banque commerciale du Maroc, dont l'objet est de s'assurer sur les principales places de ce pays, une part du mouvement d'affaires qui ne peut manquer de s'y produire.

Grâce au concours de la Banque de Tunisie, nous avons pu assurer à la Banque commerciale du Maroc, la collaboration d'un personnel que nous connaissons de très longue date et qui est particulièrement rompu aux méthodes et aux usages de l'Afrique du Nord.

La Banque commerciale du Maroc s'est entendue avec la Compagnie générale transatlantique, pour organiser au Maroc les agences de cette compagnie. Cela lui assure, dès son début, des éléments d'activité qui font bien présager de son avenir. [...]

(Archives commerciales de la France, 16 juillet 1913)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. anon. dite : BANQUE COMMERCIALE DU MAROC, 10, Mogador. — Capital fixé à 5.000.000 fr. — 30 juin 1913. — *Petites Affiches*.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 mai 1913
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 septembre 1913)

I.— Assemblée générale ordinaire RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de notre premier exercice social, qui s'étend sur la période de 18 mois qui s'est écoulée depuis la constitution de votre société jusqu'au 31 décembre 1912.

En réalité, nous n'avons commencé nos opérations qu'à la fin de l'année 1911, les premiers mois ayant été consacrés à l'installation de nos bureaux à Casablanca, à l'organisation et à la préparation du personnel, à l'étude des affaires locales et à la recherche des relations indispensables dans un pays nouveau.

Nous avons choisi comme premier siège de notre établissement au Maroc, la ville de Casablanca, la plus commerçante et la mieux située au point de vue géographique. Elle se trouve au milieu d'une région très fertile et elle est devenue le centre du peuplement français.

Nous avons jugé, tout d'abord, utile de nous installer solidement sur cette place avant d'ouvrir de nouvelles succursales dans les autres villes du littoral, où nous avons pu cependant établir des relations et traiter des affaires par l'entremise d'agents et de correspondants.

Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons songer à nous établir directement dans les autres centres importants. Nous avons pris, en effet, une bonne place dans le commerce marocain et nous avons un personnel expérimenté.

Nous sommes déjà à la veille d'ouvrir nos guichets à Tanger. Nous n'attendons plus pour cela que la mise au point de quelques détails d'installation.

Nos opérations, commencées avec la plus grande prudence, se sont développées assez rapidement avec une clientèle qui nous a vite inspiré confiance et dont les habitudes de stricte probité nous ont fait oublier le manque d'organisation judiciaire au Maroc.

Lorsque nous avons créé notre banque, nous pouvions craindre que les difficultés économiques et politiques, qui surgissaient de toutes parts, retarderaient pendant longtemps la mise en valeur de l'empire chérifien. Nous ne l'avons donc dotée que d'un capital de 2.000.000 de francs, ne voulant simplement, à cette heure, que prendre place dans ce pays dont l'avenir pouvait paraître lointain.

Par l'examen de notre bilan que nous analysons ci-dessous, vous vous rendrez compte que notre capital initial est devenu insuffisant, et que nous sommes amenés à envisager l'augmentation.

Nous vous avons convoqués à cet effet à une assemblée générale extraordinaire qui se réunira à l'issue de celle-ci.

ACTIF

Actionnaires, montant du versement non appelé sur les actions, 1.000.000 francs.

Caisse, 91.929 francs.

Espèces en caisse à Casablanca.

Effets en recette, 183.136 fr. 47. Montant des effets sortis du portefeuille dans la dernière quinzaine de décembre et remis à la caisse pour encaissement.

Portefeuille, 1.664.373 francs. Montant des effets en portefeuille au 31 décembre. Tous ces effets portent d'excellentes signatures.

Correspondants, 121.647 fr. 09. Montant des sommes dues par nos correspondants à Rabat, Tanger, Mazagan, Oran, etc., et provenant de l'encaissement des effets remis par nous.

Comptes courants, 969-790 fr. 44. Ce chapitre comprend des avances sur connaissements et marchandises déposées en douane, et des ouvertures de crédit à court terme à des clients de tout repos.

Matériel et mobilier, 4.424 fr. 08. Montant de la valeur des coffres-forts expédiés à Casablanca.

Frais de premier établissement, 28.801 fr. 15. Représentant pour 14.907 fr. 30, les frais de constitution de la Société et pour 13.893 fr. 85 les frais d'installation de l'Agence de Casablanca.

Actions et obligations, 13.400 francs. Montant de notre souscription à 5 actions Omnium Marocain, Société d'Etudes, 1.250 fr. ; 50 actions Société Rharb et Khlout, Société Foncière, 5.000 fr. ; 10 actions Agricole du Maroc, Société Foncière 5.150 fr. ; 20 actions Imprimerie de Casablanca, 2.000 fr.

Succursale de Casablanca, 2.017.732 fr. 22. Solde débiteur du compte de la succursale de Casablanca, chez le siège social.

PASSIF

Capital, 2.000.000 francs, dont un million versé.

Dépôts à vue, 756.053 fr. 45.

Sommes déposées à vue et à préavis et réparties sur 212 déposants.

Correspondants, 1.108.990 fr. 85. Montant des crédits consentis par la Banque Transatlantique au siège.

Siège social, son compte avec Casablanca, 2 millions 98.793 fr. 93. Solde créditeur du compte du siège social chez la succursale de Casablanca.

Les intérêts et commissions que nous avons gagnés pendant l'exercice écoulé s'élèvent à 168.553 fr. 57, dont il faut déduire les frais généraux 73.506 fr. 73. Il reste 95.046 fr. 84, que nous proposons d'employer de la manière suivante :

1° Réserve statutaire 4.752 fr. 34 ; 2° amortissement matériel et mobilier 4.424 fr. 08 ; 3° amortissement des frais de premier établissement 28.801 francs 15 ; 4° report à l'exercice suivant 57.069 francs 27.

Nous pensons, en effet, qu'il est prudent de ne faire aucune distribution de bénéfices pour un premier exercice, alors que nous sommes encore en pleine période d'installation et de développement.

Les résultats que nous vous soumettons sont d'autant plus satisfaisants, que la plus grande partie de l'exercice a été consacrée à notre installation et que, d'autre part, nous n'avons appelé le deuxième quart du capital que dans le courant de l'année 1912.

Nous devons vous informer également que, dès notre arrivée à Casablanca, nous nous sommes occupés d'organiser les services de la Compagnie Générale Transatlantique, et de préparer le trafic des lignes qu'elle a créées entre Nantes, Bordeaux, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador et entre Alger et Casablanca. Tous ces services sont assurés par notre personnel et fonctionnent à la satisfaction de la grande Compagnie.

Cette représentation nous demande beaucoup de soins, mais elle nous procure, par la clientèle des passagers et des chargeurs, un mouvement très intéressant.

Aux termes de l'article 17 des statuts, les administrateurs sortants cette année sont : M. Joseph Faure et M. Marcel Bloch.

Nous vous proposons leur réélection.

Vous aurez, outre les résolutions relatives à l'approbation du bilan, à nommer deux commissaires des comptes pour le présent exercice et à fixer leur rémunération.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES COMPTES

.....

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les résolutions suivantes mises aux voix ont été adoptées à l'unanimité :

1. L'assemblée générale approuve, dans toutes leurs parties, le rapport et les comptes du premier exercice, tels qu'ils résultent du bilan présenté par le conseil d'administration, ainsi que la répartition des bénéfices qu'il propose.

2. L'assemblée générale réélit membres du conseil : M. Joseph Faure et M. Marcel Bloch, administrateurs sortants.

En conséquence, le conseil se trouve composé pour l'exercice 1913 de la manière suivante :

MM. Horace Guerard, président. Ed. Delange. Joseph Faure., M. N. Halfon, Robert Schuhmann, Maurice Piot, Nicolas Pietri, Marcel Bloch.

3. L'assemblée désigne : M. le vicomte de Maud'hui et M. Lévi Alvarès pour faire un rapport à l'assemblée générale, sur les comptes de l'exercice 1913, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul son mandat, en cas d'empêchement de son collègue pour un motif quelconque.

Elle fixe à cinq cents francs par an, la rémunération à laquelle a droit chacun d'eux, d'après l'article 23 des statuts.

4. L'assemblée générale relève des administrateurs de l'interdiction prononcée par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et les autorise à passer tous traités et marchés avec la société, soit pour leur compte personnel, soit pour le compte des sociétés auxquelles ils sont intéressés à un titre quelconque ; elle approuve, d'une manière générale, les opérations faites avec diverses sociétés dont font partie les administrateurs de la Banque commerciale du Maroc.

Messieurs,

Vous avez pu constater, par l'examen de notre bilan, que le capital dont dispose notre établissement n'est plus en rapport avec l'importance croissante de ses opérations.

Nos affaires continuent à se développer et, pour ne pas en ralentir le mouvement, nous avons dû user de notre crédit auprès des banques. Mais nous estimons qu'il ne serait pas prudent de continuer à grossir le chiffre de nos opérations, sans nous procurer les moyens d'action plus larges que notre situation légitime.

Pour permettre à notre établissement de remplir le programme que nous avons tracé, nous vous proposons de porter son capital de 2.000.000 à 10 millions, par la création d'actions nouvelles de 500 francs en laissant à votre conseil la latitude nécessaire pour effectuer cette augmentation en une ou plusieurs tranches et en fixer les époques et les conditions.

Si vous acceptez notre proposition, une première tranche de 3.000.000 divisés en 6.000 actions de 500 francs sera immédiatement émise.

Nous vous proposons de décider que ces actions seront émises au cours de 532 fr. 50, soit avec une prime de 32 fr. 50 correspondant :

1° À concurrence de 25 francs aux bénéfices de l'exercice 1912 qui ont été intégralement consacrés aux amortissements et aux institutions de prévoyance ;

2° À concurrence de 7 fr. 50 à l'intérêt sur le montant libéré des actions anciennes depuis le commencement de l'exercice en cours jusqu'au jour où les actions nouvelles seront libérées dans la même proportion. Cela permettra d'assimiler à partir de cette date les deux catégories d'actions et d'attribuer à l'une et à l'autre le même dividende pour l'exercice 1913.

Sur le montant de la prime, la somme de 25 fr., déduction faite des frais et charges résultant de l'émission des actions, sera portée à la réserve de prévoyance, et celle de 7 fr. 50 au compte de profits et pertes de l'exercice 1913.

Le montant des actions émises sera payable savoir :

1/4 du capital nominal et la totalité de la prime soit ensemble 157 fr. 50 par action en souscrivant, et le surplus, soit 375 francs par action, aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le conseil d'administration.

Les propriétaires d'actions antérieurement émises auront un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles à émettre, conformément aux statuts, dans la proportion de trois actions nouvelles pour quatre anciennes.

Les propriétaires des actions antérieurement émises pourront exercer en même temps un second droit de préférence pour la souscription à titre réductible des actions nouvelles réservées aux actionnaires et qui n'auront pas été absorbées par l'exercice du droit de préférence plus haut déterminé.

Les nouvelles actions ainsi souscrites à titre éventuel et réductible seront réparties entre les souscripteurs proportionnellement à leurs demandes.

Le solde des titres qui ne seraient pas souscrits par les ayant droit sera mis à la disposition de tous autres souscripteurs.

.....

Banque de Tunisie
Assemblée générale du 13 mai 1914
(*Les Annales coloniales*, 30 janvier 1915)

[...] Nous pouvons vous donner les meilleures indications sur le développement des affaires de la Banque commerciale du Maroc, à la création de laquelle nous avons contribué. Cet établissement a réalisé, pour son deuxième exercice des bénéfices

satisfaisants qui lui permettront de distribuer un dividende de 5 %, tout en faisant d'importants amortissements et en dotant très largement les réserves. [...]

BANQUE TRANSATLANTIQUE
Exercice 1919
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 juin 1920)

La Banque commerciale du Maroc a étendu le nombre de ses agences et va porter son dividende de 5 à 6 %.

Banque commerciale du Maroc
(*France-Maroc*, août 1920)

Le solde créditeur de l'exercice ressort à 507.000 francs. Le dividende a été fixé à 17 fr. 56 par action.

BANQUE NATIONALE du COMMERCE EXTÉRIEUR
(*France-Maroc*, mai 1921)

Cet établissement vient, en collaboration avec la Banque Commerciale, de racheter à Casablanca, la Banque Mas, pour y installer le Crédit franco-marocain [du commerce extérieur], au capital de 25 millions de francs. On annonce l'ouverture prochaine de plusieurs succursales dans les grands centres du Maroc.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*France-Maroc*, août 1921)

Cette banque a tenu le 29 juin, son assemblée générale et élu comme nouveaux administrateurs MM. Jean de Margerie⁴ et Roudy⁵.

Banque transatlantique
(*Le Temps*, 19 septembre 1921)

[...] La Banque commerciale du Maroc [...] se développe de la façon la plus encourageante. Les bénéfices de 1920 lui permettent, tout en dotant convenablement ses réserves, de proposer la distribution d'un dividende de 8 % aux actions. Elle doit prochainement transférer ses bureaux de Casablanca dans un immeuble qu'elle a fait

⁴ Jean de Margerie (1884-1958) : ancien capitaine d'active. Futur administrateur du Crédit foncier colonial (1933) qu'il représentera aux Sucreries coloniales et aux Caoutchouc d'An-Phu-Ha.

Frère aîné de Maxime de Margerie, inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Doumer et Lasteyrie, ministres des finances, futur président de la Banque française d'Afrique (1927-1929).

⁵ Athanase Roudy : ingénieur E.C.P. Directeur adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

construire. L'augmentation de ses affaires et la création de plusieurs agences l'ont amenée à doubler son capital pour le porter à 10 millions de francs. Dans cette opération, effectuée au cours de l'exercice 1921, la Banque transatlantique a souscrit une part importante. [...]

AEC 1922-16 — Banque commerciale du Maroc, 10, rue de Mogador, PARIS (9^e).
Capital. — Sté an., f. le 1^{er} juin 1911, 10 millions de fr. en 20.000 act. de 500 fr. —
Divid. : 1918, 15 fr. 50 ; 1919, 17 fr. 50 ; 1920, 20 fr.
Objet. — Toutes opérat. de banque, de finance, de crédit et de commission.
Agences. — Casablanca, Tanger, Rabat, Mazagan.
Conseil. — MM. Guérard, présid. [H. Guérard = Banque de Tunisie] ; [Vte] V. Berti ⁶, M[arcel] Bloch [Bq transatlantique et Bq de Tunisie], E. Delange [Bq Transatl.], P. Dutasta ⁷, P[aul] Éonnet [Crédit mobilier frs], J[oseph] Faure [Minière du Kanguet (Tunisie), Mines de zinc de Guergour (Algérie), Bq Transatlantique, Banque de Tunisie, etc.][+ 1931], M. N. Halfon [Bq Transatl.], N[icolas] Piétri, Maurice Piot [fils de Léon Piot (1845-1922), député de l'Aude 1876-1877], R[aul] Sautter [de la banque Odier, Sautter et Cie].

BANQUE TRANSATLANTIQUE
Assemblée générale ordinaire du 22 mai 1922
EXERCICE 1921
(*Le Recueil des assemblées générales, 1922*)

La Banque commerciale du Maroc continue à se développer malgré la crise intense qui pèse sur le Protectorat. Elle a transféré ses services à Casablanca, dans un immeuble qu'elle a fait construire. Outre ses sièges de Tanger, Rabat et Mazagan, elle se propose d'ouvrir incessamment de nouvelles agences. Le montant de notre participation dans cette banque se trouve augmenté du fait des actions nouvelles que nous avons souscrites dans l'augmentation de capital à laquelle elle a procédé à la fin de l'exercice 1920.

Banque commerciale du Maroc
(*La Journée industrielle, 29 juin 1922*)
(*L'Information financière, économique et politique, 2 juillet 1922*)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, au siège social, rue de Mogador, 10, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier et décidé de répartir un dividende de 5 %, soit 12 fr. 50 par action, payables sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} juillet.

MM. Dutasta et Eonnet, administrateurs sortants, ont été réélus.

⁶ Victor Berti (1874-1959) : collaborateur de Regnault à la Dette marocaine (1904), commissaire général de l'exposition franco-marocaine de 1915, il entre vers 1920 à la Banque commerciale du Maroc qu'il représenta dans diverses affaires. Voir *Qui êtes-vous ?*

¹¹ Paul Dutasta (1873-1925) : diplomate reconverti dans les affaires. Président d'Orosdi-Back en 1921. Voir *encadré*.

Inauguration des quais de Casablanca et du chemin de fer Rabat-Fez
(*Le Journal des débats*, 30 mars 1923)

Aujourd'hui [...], s'embarque à Bordeaux, à bord du *Martinique*, une mission qui se rend, au Maroc, à l'occasion de l'inauguration des quais de Casablanca et du chemin de fer à voie normale de Rabat à Fez qui, comme nous l'avons annoncé, aura lieu le 4 avril.

Cette mission comprend : baron Horace Guérard, de la Banque Transatlantique [+ Bq de Tunisie et Bq comm. du Maroc]...

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 6 juillet 1923)

L'assemblée générale, ordinaire tenue au siège social, 10, rue de Mogador, à Paris, sous la présidence de M. le baron Horace Guérard, a approuvé les comptes de l'exercice 1922, se soldant par un bénéfice net de 785.902 fr. 51. Elle a décidé d'affecter 27.510 francs à la réserve légale, 500.000 fr. à la réserve pour risques en cours et de reporter à nouveau le solde, soit 258.391 fr. 51.

MM. Joseph Faure* et Marcel Bloch ont été réélus administrateurs.

Banque transatlantique
(*Le Temps*, 17 décembre 1923)

[...] La Banque commerciale du Maroc, [...] malgré la crise qui sévit dans l'empire chérifien, poursuit son développement normal. [...]

BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 25 août 1924)

[...] La Banque commerciale du Maroc, bien qu'influencée par la crise économique et financière de notre protectorat, se développe régulièrement. [...]

Accident fatal au Maroc
Le baron Guérard et son chauffeur sont tués. Quatre blessés
(*Les Annales coloniales*, 26 février 1925)

Casablanca, 25 février. (De notre correspondant particulier.) — Aujourd'hui, vers midi, à 9 kilomètres de Mazagan, le baron Horace Guérard et son chauffeur ont été tués dans un accident d'auto. Quatre autres voyageurs, dont M. Victor Berti, ont été blessés.

M. Horace Guérard appartenait depuis de longues années au monde des affaires de l'Afrique du Nord. Il était président du conseil d'administration de la Banque Commerciale du Maroc, de la Société Agricole du Maroc, de l'Omnium Marocain (Société d'études et d'entreprises) et directeur [pdt] de la Banque de Tunisie.

M. Victor Berti appartient à de nombreuses sociétés financières. Il avait été pendant la guerre, directeur général des foires du Protectorat marocain.

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES
L'accident du baron Guérard
(*Les Annales coloniales*, 27 février 1925)

Les obsèques du baron Guérard, tué à Mazagan, dans un accident d'automobile, ont eu lieu aujourd'hui. L'état des autres blessés, MM. Berti, Santallier et Nataf, est satisfaisant.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
Exercice 1924
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 mai 1925)

La Banque commerciale du Maroc ne répartira pas de dividende pour l'exercice 1924.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 16 août 1926)

[...] La Banque commerciale du Maroc, à laquelle la banque est intéressée, après avoir été éprouvée par la crise, a repris toute son activité. Elle va procéder à sa réorganisation financière dans des conditions qui permettent de bien augurer de son avenir. [...]

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
S.A. frse au capital de 8 MF.
Siège social : PARIS, 17, bd Haussmann
Registre du commerce : Seine, n° 42.875
Agences au Maroc : Casablanca, Tanger, Rabat.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 35)

Conseil d'administration

composé de 5 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.
Bloch (Marcel), 83, r. de Monceau, Paris ; pdt ;
Berti (Victor), 27, bd Raspail, Paris ;
Eonnet (Paul), 49, r. de Prony, Paris ;
Margerie (Jean de), 31, r. de Lisbonne, Paris ;
Faure (Joseph), 199, av. Victor-Hugo, Paris ;
Piétri (Nicolas), 2, av. de Messine, Paris ;
Piot (Maurice), 24, bd La Tour-Maubourg, Paris ;
Sautter (Raoul), 65, r. du Rocher, Paris ;
Roudy (Athanasie)[BPPB], 9, r. Franklin, Paris ;
Thurneyssen (Jean), 10, r. de Tilsitt, Paris.

Commissaires aux comptes
Lévi-Alvarès (René), 31, r. de Belchasse, Paris ;
Maud'huy (Charles de), 9, r. Dupont-des-Loges, Paris.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Mercure africain*, 10 septembre 1928)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 29 août, a régularisé l'augmentation du capital social de 8 à 12 millions, réalisée par la création de 16.000 actions nouvelles de 250 francs nominal.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Appel de fonds
BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Mercure africain*, 25 décembre 1928)

Cette société appelle les 3 derniers quarts sur les 16.000 actions nouvelles de la société pour le 26 décembre au plus tard.

Banque commerciale du Maroc
Société anonyme française constituée le 1^{er} juin 1911 pour 50 ans.
Siège social : 17, boul. Haussmann,
Paris. Reg. comm. : 42.875 Seine.
(*Le Journal des chemins de fer*, 5 avril 1929)

Conseil d'administration : M. Marcel Bloch, présid. ; MM. Victor Berti, Maurice Piot, Athanase Roudy, Raoul Sautter, Jean Thurneysen. Membres du Comité : MM. Paul Bonnet, Joseph Faure, Jean de Margerie, Nicolas Piétri.

Commissaires des comptes : MM. Vicourt, G. Maud'huy, Henri Thierry.

Capital social actuel : 12 millions en 48.000 act. de 250 fr. A l'origine : 2 millions en 4.000 act. de 500 fr., porté à 5 millions en 1913 par la création de 6.000 act., puis à 10 millions en 1931 par la création de 10.000 act. nouv. de 500 fr. Réduit à 5 millions en 1926 par réduction du nominal des act. de 500 à 250 francs. Porté enfin au chiffre actuel en 1928 par création de 16.000 act. de 250 francs.

Actions: 48.000 act. de 250 fr. chacune. En cas d'augm. de capital, 5 mars 1929.

les act. ont un droit de préférence à la moitié des act. à émettre.

Parts de fondateur : Il n'en a pas été créé.

Obligations : Il n'en pas été créé.

Répartition des bénéfices le 5 % à la rés. légale ; 2° prélèvements pour fonds de prévoyance, s'il y a lieu ; 3° 5 % aux act. Le solde à raison de: 85 % aux act. ; 15 % au conseil.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale ord. : en mai.

Entrée 20 act. minimum. – Convocation 15 jours à l'avance dépôt 5 jours à l'avance.
1 voix par 80 act. sans limitation.

Cotation Marché officiel au comptant sous deux rubriques. Les act. nouvelles de 250 fr. libérées et au porteur (n° 33.001 à 48.000) ne seront assimilées aux act. anciennes qu'après le paiement, du dividende de l'exercice 1928.

Service financier : Banque transatlantique, 17. boul. Haussmann.

Sources documentaires *B.A.L.O.* 7 et 21 juin 1926. Statuts. Rapports du conseil pour les exercices 1925, 1926 et 1927.

Notice. — Comme l'indique sa raison sociale, cette banque a particulièrement dirigé son activité au Maroc, où elle possède des succursales à Casablanca, Rabat, Tanger, Fez et Marrakech.

En 1926, une réduction de capital par diminution de moitié de la valeur nominale des actions a permis de constituer les réserves nécessaires à contrebalancer de trop importantes immobilisations.

Depuis, les réserves ont été encore renforcées par l'affectation des bénéfices de l'exercice 1926 et d'un million sur ceux de l'exercice 1927, laissant néanmoins encore un report de 340.311 fr. à l'exercice 1928.

Exercice	Bénéf. bruts	Bénéf. nets	Bénéf. distribués	Divid. brut
1925	1.151.552	20.046	—	—
1926	2.674.640	1.296.430	—	—
1927	4.059.044	1.705.961	480.000	15

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal des débats*, 27 avril 1929)

Les comptes de l'exercice 1928, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 15 mai, font ressortir, après amortissements, un solde créditeur de 5.146.848 fr. 27, contre 4.059.044 fr. 31 pour l'exercice 1927. Après déduction des frais généraux et impôts, et en y ajoutant le report de l'exercice précédent, il reste un bénéfice net disponible de 2 millions 430.026 fr. 91, contre 2.046.000 fr. en 1927. Le conseil proposera de fixer le dividende à 7 % contre 6 % l'année précédente.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal des débats*, 27 août 1929)

L'assemblée extraordinaire du 23 août a reconnu la sincérité de souscription et de versement de l'augmentation de capital de 12 à 20 millions par l'émission de 32.000 actions de 290 francs.

INTRODUCTIONS
BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal des finances*, 11 octobre 1929)

Pour le 15 octobre 1929, les deuxième, troisième et quatrième quarts restant à appeler, sur les 32.000 actions de la Société émises du 26 juin au 19 juillet 1929, soit 187 fr.

ASSEMBLÉES
BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 26 mai 1930)

[...] Nous avons pris, ajoute le rapport du conseil, une participation importante dans l'émission des actions nouvelles :

De la Banque commerciale du Maroc, qui a porté son capital de 12 à 20 millions de francs, et qui, après de larges attributions à ses fonds de prévoyance, va porter son dividende à 7 1/2 % [...].

INTRODUCTIONS
BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal des finances*, 27 juin 1930)

Depuis le 24 juin, les 32.000 actions nouvelles de 250 francs, libérées et au porteur, n° 48001 à 80000, de la Banque Commerciale du Maroc sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, sous la même rubrique que les actions anciennes.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1931)

Chevaliers

Blaise, directeur général de la Banque commerciale du Maroc à Casablanca.

Banque commerciale du Maroc
(*Le Temps*, 22 mai 1931)

L'assemblée du 20 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice net de 2.089.559 francs contre 2.832.963 francs pour 1929. Le solde disponible ressort à 2.332.999 fr. au lieu de 2.981.446 francs. Un dividende brut de 16 fr. 25 par action a été voté.

Mort de M. Marcel-Léon Bloch
(*Le Journal des débats*, 16 avril 1932)

M. Marcel-Léon Bloch, vice-président du conseil d'administration et directeur de la Banque transatlantique, est décédé hier subitement à son bureau, 17, boulevard Haussmann, à la suite d'une crise cardiaque.

Nicolas PIETRI (ou PIÉTRI), président

Né à Sartène (Corse), le 2 février 1863.

Fils de Nicolas Pietri, 35 ans, cordonnier, et de Marie-Antoinette Nicolai, 32 ans.

Commis de direction des postes et télégraphes.

Diplômé de l'École supérieure de télégraphie.

Chef du service commercial de la Compagnie frse des câbles télégraphiques (1^{er} février 1893).

Chevalier de la Légion d'honneur du 13 janvier 1903 (min. Colonies) :

Administrateur des Grands Magasins « À la Ville Saint-Denis » (1910).

de la Banque commerciale du Maroc (1911),

Liquidateur de The South American Cable Cy. Ltd (1915).

Administrateur de la Compagnie générale de télégraphie sans fil (C.S.F.)(1918),

Directeur du quotidien clemenciste *L'Homme libre* (1917-1920) et exécuteur testamentaire du Tigre.

Officier de la Légion d'honneur du 20 janvier 1919 (min. Aff. étr.) : administrateur de la Compagnie des câbles sud-américains et de la Compagnie française des câbles télégraphiques.

Administrateur de la Compagnie du Lait Berna (Berna-Milk C°)(mars 1919),

et de la Compagnie d'exploitation radioélectrique (juin 1919)

Administrateur de la Société française Vickers (Mécanique)

de l' Omnium maritime français,

de la Banque de la Seine (août 1919), puis de la Société parisienne de banque (1925-1927).

de la [Société navale de l'Ouest](#),

de la Société générale des huiles de pétrole, filiale française de la British Petroleum (décembre 1920),

administrateur délégué de la Société d'études, de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie ([Serepa](#)),

et administrateur de l'Association Pétrolière (juillet 1921).

Administrateur (1919), administrateur délégué, vice-président de la Compagnie radio-maritime,

Administrateur de la Compagnie Radio-France (juillet 1921),

de la Compagnie Radio-France (juin 1921),

de la Compagnie franco-argentine de télégraphie sans fil (juin 1921),

Mission à Washington (nov. 1921-janvier 1922).

Administrateur de [Radio-Orient](#) (décembre 1922),

de la Société française radio-électrique,

des Téléimprimeurs (mai 1931),

de la [Banque transatlantique](#) (1934-1937),

et des casinos d'Enghien et de Monte-Carlo (selon *Rouge-Midi*, 19 juin 1936)

Maire d'Olivese (1919-1944).

Maire de Sartène (janvier 1951).

Commandeur de la Légion d'honneur du 25 janvier 1952 comme président d'honneur de la Compagnie radio-maritime et administrateur de la CSF.

Dom. Ajaccio.

Décédé le 8 février 1964.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 28 mai 1932)

Les comptes de 1931 qui ont été soumis à l'assemblée du 25 mai font ressortir un bénéfice net de 1.720.816 fr. auquel s'ajoute le reliquat de 300.317 fr. laissé par l'exercice précédent.

La réserve légale est dotée de 86.041 fr. et il est porté 600.000 fr. à une provision pour risques en cours. Le conseil a droit à 5.216 fr. et, en affectant 1 million au dividende, il reste 300.317 francs à reporter à nouveau, actions reçoivent ainsi 12 fr. 50 brut. Ce dividende leur sera payé, sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} juin 1932.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Wladimir Archawski ⁸ en remplacement de M. Marcel Bloch, décédé. Elle a réélu MM. Piétri, Piot et Thurneysen, administrateurs sortants.

NÉCROLOGIE
Raoul Sautter
(*Le Figaro*, 11 novembre 1932)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Raoul Sautter, banquier, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 8 novembre 1932, après une courte maladie, au château de Brécourt (Seine-et-Oise). De la part de sa veuve, Mme Raoul Sautter, et de ses enfants, le docteur et Mme Jean Pellet, M. et Mme Pierre Bruneton, M. et Mme Bernard Lemaistre. Les obsèques seront célébrées demain samedi 12 novembre, à onze heures, au temple des Batignolles (46, boulevard des Batignolles).

Le présent avis tient lieu d'invitation.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 201 :
Banque commerciale du Maroc
Nicolas Piétri, président ; Raoul Sautter, vice-président ; Wladimir Archawski, administrateur délégué ; Anathase Roudy, Charles Poirson ⁹, Jean de Margerie, Jean Thurneysen, Mathieu Angelini, Maurice Piot, Paul Eonnet, Victor Berti, adm.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Temps*, 1^{er} avril 1933)

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale de fixer le dividende afférent à l'exercice 1932 à 7 fr. 50 par action contre 12 fr. 50 l'an dernier.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Figaro*, *Le Journal*, 23 janvier 1934)

Le conseil d'administration a nommé administrateur M. Nicolas Piétri, déjà président de la Banque commerciale du Maroc.

⁸ Wladimir Archawski (1891-1959) : polytechnicien. Administrateur délégué de la Banque transatlantique.

⁹ Charles Poirson (1873-1936) : représentant de la Banque transatlantique.
Ancien fidei commis de la Banque de l'Union parisienne dans une douzaine de sociétés, dont la SICAF. Voir [encadré](#).

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*La Journée industrielle*, 31 mai 1934)

Les comptes de l'exercice 1933, approuvés par les actionnaires le 30 mai, se soldent par un bénéfice de 1.399 901 francs, y compris le solde créditeur reporté précédent. Le dividende, fixé à 7 fr. 50 par action, sera payable, sous déduction des impôts, le 1^{er} juin prochain.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Temps*, 10 avril 1934)

Le dividende de 7 fr. 50 par action de 250 francs, chiffre égal au précédent, sera proposé aux actionnaires à la prochaine assemblée générale.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 4 juin 1934)

[...] Bien que la crise ait durement touché, en 1933, les pays où travaillent nos filiales, la Banque de Tunisie et la Banque commerciale du Maroc maintiendront leur dividende de l'an dernier, soit 7 % pour la Banque de Tunisie et 3 % pour la Banque commerciale du Maroc. »

BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 10 juin 1935)

[...] Malgré la crise particulièrement sévère en Afrique du Nord, nos filiales, la Banque de Tunisie et la Banque commerciale du Maroc, sont en mesure de distribuer le même dividende que l'an dernier, soit 7 % pour la Banque de Tunisie et 3 % pour la Banque commerciale du Maroc. [...]

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 29 mai 1936)

L'assemblée ordinaire du 27 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1935 accusant un bénéfice net de 232.815 fr. Après déduction de la réserve légale, soit 11.612 francs, le reliquat a été reporté à nouveau, formant avec le report antérieur un total de 339.400 francs.

M. Victor Berti, administrateur sortant, a été réélu.

AEC 1937/89 — Banque commerciale du Maroc,
17, boulevard Haussmann, PARIS (9^e).

Tél. : Provence 94-00 et suivants. — Télégr. : Comarobank-108-Paris. — R.C. Seine 42.875.

Capital. — Société anon., fondée le 1^{er} juin 1911, 20 millions de fr. en 80.000 actions de 250 fr. — Dividendes : 1931, 12 fr. 50; 1932, 1933 et 1934, 7 fr. 50.

Objet. — Toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de commission.

Agences. — Casablanca, Tanger, Rabat, Marrakech, Fez et Meknès.

Conseil. — MM. Georges Despret, présid. ; Wladimir Archawski, admin.-dél. ; Mathieu Angelini, Victor Berti, Paul Eonnet, René Fould, J. de Margerie, Maurice Piot, Anathase Roudy, Henry de Sieyès, administrateurs.

CASABLANCA

Le général Noguès inaugure le nouvel hôtel
de la Banque d'État du Maroc
(*Le Petit Marocain*, 17 octobre 1937)

Dans le hall de la banque se trouvaient tous les invités de la direction de la B.E.M., parmi lesquels nous avons noté :

M. Blaise, directeur général de la Banque commerciale du Maroc

Georges DESPRET,
président de la [Banque transatlantique](#) (1932)
et de la Banque commerciale du Maroc

LE MAROC

Banque commerciale du Maroc
(selon Augustin Hamon,

Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938).

La Banque commerciale du Maroc date de 1911. Son siège est 17, boulevard Haussmann ; c'est-à-dire au siège même de la Banque transatlantique (tome I, page 135). Il est donc naturel d'y trouver les administrateurs de cette banque : MM. Wladimir Archawski, l'administrateur-délégué, parent des Fould ; Georges Despret, le président ; René Fould et M. Henri de Sieyès¹⁰. [240]

¹⁰ Le comte Henri de Sieyès n'est administrateur de la Banque transatlantique que depuis 1936. Il a un hôtel à Valence (Drôme) et un château à Voreppe (Isère). Il est marié à Marie de Mac-Mahon. Le capitaine-aviateur, marquis de Mac-Mahon, duc de Magenta, a épousé la comtesse de Caraman-Chimay en août 1937. Il est le fils de Marguerite d'Orléans, duchesse douairière de Magenta. La comtesse de Caraman-Chimay est la fille du prince Jean de Caraman-Chimay et de la princesse née Hennessy, sœur de Jean et de James Hennessy (voir t. II pour ces familles). Au mariage étaient représentés le duc de Guise, l'ex-reine du Portugal, Amélie d'Orléans. Rappelons que les Caraman-Chimay sont alliés aux de Boisgelin (voir tomes I et II). Le mariage se fit au château de Sully (Saône-et-Loire) et, comme au XVIII^e siècle, il y eut, la veille, grand banquet des fermiers et gardes de la famille des Mac-Mahon. Les Caraman-Chimay sont apparentés à la haute noblesse française et belge, car la famille a de grands biens dans les deux pays. Citons parmi ces alliances : les de Gramont, les de Montesquiou-Fezensac, les de Noailles, les d'Harcourt, les de Tinan, les de Greffulhe, etc. Rappelons à propos de ces derniers qu'ils appartiennent à la finance, car à la fin du XVIII^e siècle, un membre de cette famille d'origine genevoise était banquier. Et précédemment, dans la Compagnie des Indes, on trouve des Greffulhe.

À ces personnages, s'ajoutent d'autres déjà cités : M. Jean de Margerie, Anathase Roudy (Banque de Paris et des Pays-Bas), Victor Berti.

Puis, venant pour la première fois sous notre plume, M. Paul Eonnet, ancien officier de marine [et, surtout, ancien administrateur du Crédit mobilier français (1910-1932)], parent de l'agent de change, Maurice Eonnet ¹¹ ; Maurice Piot ¹² ; le vicomte Charles de Maud'huy est commissaire aux comptes ; il demeure à Arcachon et nous le retrouverons dans le tome IV.

Annuaire industriel, 1938 [données anciennes] :

BANQUE COMMERCIALE du MAROC, 17. Haussmann, Paris, 9^e. T. Louv. 17-44 Cent. 33-68. Soc. an. cap. 20.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. M[arcel] Bloch [† 1932] ; Adm. : MM. V[ictor] Berti, P[aul] Eonnet, J. Faure, J. de Margerie, N. Piétri, M[aurice] Piot, A[nathase] Roudy [BPPB], R[aul] Sautter [† 1932], J. Thurneyssen.
Banque. (39-38959)

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC (*Le Temps*, 19 mai 1938)

Les comptes de l'exercice 1937, qui ont fait ressortir un bénéfice net de 565.674 francs, contre 201.626 francs en 1936, ont été approuvés par l'assemblée du 17 mai. Avec le report antérieur le solde disponible s'est élevé à 1.065.486 fr. Il a été consacré 800.000 francs à la provision pour risques et le solde a été reporté à nouveau.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES BANQUE TRANSATLANTIQUE (*Le Temps*, 22 août 1938)

[...] La Banque commerciale du Maroc a, de même [que la Banque de Tunisie], enregistré, en 1937, des bénéfices en notable progression sur ceux de 1936, malgré l'insuffisance des récoltes, causée par une sécheresse prolongée, et dont les répercussions ont été profondes, surtout chez la population indigène. Poursuivant la politique prudente que lui commandent encore les circonstances, notre filiale a reporté, cette année encore, la totalité de ses bénéfices.

Il y a lieu de noter que, tant pour la Banque de Tunisie que pour la Banque commerciale du Maroc, ces résultats favorables ont été obtenus en dépit d'une augmentation importante de leurs frais généraux, résultant de l'application des nouvelles lois sociales en Afrique du Nord. [...]

¹¹ Maurice Eonnet est peut-être le fils [hypothèse confirmée] de Paul Eonnet [et de Lucile de Verneuil, sœur de l'agent de change Maurice de Verneuil, auquel a succédé Maurice Eonnet]. Celui-là, marié à Alice Dervaux, fille de Raymond [en fait : Ernest] Dervaux [des Boulonneries et ferronneries de Vieux-Condé (Nord)], a son hôtel 12, rue Adolphe-Yvon et son château à Vaucresson (Seine-et-Oise). Serge Eonnet, fils de Maurice Eonnet, a épousé Françoise de Lapeyrouse-Vaucresson, fille du comte et de la comtesse.

¹² M. Maurice Piot est marié à une Verdet, d'une famille alliée aux de Neuflyze, Silhol et Kléber (voir tome I). Il a un château à Lignol (Aube). Il est le fils de feu Léon Piot, ancien député.

Banque transatlantique
(*Les Annales coloniales*, 29 août 1938)

[...] La Banque commerciale du Maroc a de même enregistré, en 1937, des bénéfices en notable progression sur ceux de 1936, malgré l'insuffisance des récoltes, causée par une sécheresse prolongée, et dont les répercussions ont été profondes, surtout chez la population indigène. [...]

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Temps*, 17 mai 1939)

L'assemblée du 15 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1938, qui ont fait ressortir un bénéfice net de 810.347 francs. Après affectation de 800.000 francs au compte « provision pour risques », le solde a été reporté à nouveau ; il forme avec le reliquat antérieur un report de 235.316 francs.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
BANQUE TRANSATLANTIQUE
(*Le Temps*, 12 juin 1939)

[...] La Banque commerciale du Maroc a largement développé sa situation en 1938, et l'affermissement de son standing apparaît dans la progression de ses comptes de dépôts qui dépassent 50 millions. Elle s'est trouvée, grâce aux efforts de réorganisation poursuivis depuis plusieurs années, en situation de profiter d'une conjonction particulièrement favorable dans son territoire. Ses bénéfices nets, dans ces conditions, ont marqué un sensible progrès sur ceux de l'exercice précédent. Toutefois, continuant d'observer la politique de prudence dont les circonstances lui commandent de ne point se départir jusqu'à nouvel ordre, notre filiale ne distribuera pas de dividende cette année encore. [...]

Annuaire Desfossés, 1940 :

Georges Despret, président ; Wladimir Archawski, adm. délégué ; Anathase Roudy, comte Henri de Siéyès, Jean de Margerie, Mathieu Angélini, René Fould, Louis J. Rigal, Paul Humblot, adm.

(*Le Petit Marocain*, 9 juin 1940)

La Croix-Rouge française (Société de secours aux blessés militaires) est représentée au Maroc par les personnes désignées ci-après :

Casablanca : M. Victor Berti, délégué, Banque commerciale du Maroc ; M. Albert Blaise, délégué adjoint, Banque commerciale du Maroc.

.....

ARYANISATION DE LA BANQUE TRANSATLANTIQUE ET, SUBSÉQUEMMENT, DE LA BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

Edmond LEBÉE, président (1941-1971)

Le CIC, attiré depuis 1931 par l'Afrique du Nord, prend 27 % du capital de la Banque transatlantique et rachète 10.010 titres Banque commerciale du Maroc à 250 fr. pièce (12,5 % du capital).

1941 (16 mai) : éviction de René Fould, nomination de quatre représentants du CIC, Charles Dangelzer, Edmond Lebée, Jean Wenger-Valentin et Philippe Chalès, directeur de la Bordelaise.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal*, 2 février 1942)

Émission à 265 fr. et cotation de 40.000 actions de 250 francs, jouissance du 1^{er} janvier 1942, portant le capital de 20 à 30 millions. Droit : une action nouvelle pour deux anciennes.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal*, 30 mars 1942)

Bénéfice net de l'exercice 1941 : 2.437.240 fr. contre 1.265.632 fr. pour l'exercice 1940. Dividende proposé à l'assemblée du 4 avril : 6 % par action comme indiqué déjà. Rappelons que pour l'exercice précédent, il n'avait été distribué aucun dividende.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
(*Le Journal*, 13 avril 1942)

L'assemblée ordinaire, tenue le 2 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1941, se soldant par un bénéfice net de 3.437.240 fr. contre 1.265.632 fr. pour l'exercice 1940. Le dividende a été fixé à 15 fr. brut par action libérée et sera mis en paiement à partir du 15 mai. La nomination comme administrateurs de MM. Philippe Chalès [Bordelaise de CIC], Louis Claudon ¹³, Charles Dangelzer, Edmond Lebée, Émile Merlin, Jean Wenger-Valentin a été ratifiée par l'assemblée.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

¹³ Louis Auguste Claudon : né le 24 juillet 1895 à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle). Lieutenant d'artillerie (GM 1). Marié en 1921 avec Cécile Briois, fille d'un général de division. Représentant du groupe Hersent au conseil des Tramways du Tonkin et du Port de Rosario (1937), des Chemins de fer du Maroc oriental, du Port, quais et entrepôts de Beyrouth (administrateur-directeur), de la Fédalienne (président)...

(*Le Journal*, 15 juin 1942)

Cotation au Marche officiel de la Bourse de Paris des 40.000 actions nouvelles de 250 francs, émises en représentation de la récente augmentation du capital.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 321 :

Charles-Valentin Dangelzer, Henri de Siéyès, L. Claudon, Maurice Piot, adm.
Vezio Bellincioni, dir.
A. Aubet, comm. cptes.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 250 :

Charles-Valentin Dangelzer, adm.
H. Grandam, comm. cptes.

AEC 1951-93 — Banque commerciale du Maroc

Siège central : 1, rue Gallieni, CASABLANCA.

Siège social admin. : 17, boulevard Haussmann, PARIS (9^e).

Capital. — Société anon., fondée le 1^{er} juin 1911, 200 millions de fr. en 40.000 act. de 5.000 fr. — Dividendes : 1946, 50 fr. ; 1947, 60 fr. ; 1948, 60 fr., 30 fr. act. nouv.

Objet. — Toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de commission.

Agences. — Casablanca, Agadir, Fédala, Marrakech, Fez V. N., Meknès et Rabat, Tanger, Port-Lyautey, Safi, Oujda et 10 bureaux.

Conseil. — MM. Ed. Lebéé [CIC], présid. ; Jean Wenger-Valentin [CIC], v.-présid. ; Gustave Aucouturier [pdt Chambre d'agriculture du Maroc], Victor Berti, Ph. Chalès [Bordelaise de CIC, Maurel & Prom], Ch. Dangelzer [CIC, marié à la fille d'Emmanuel Monick], P[ierre] Lyautey [né en 1893, neveu du général, combattant des deux guerres, délégué de la Légion française des combattants auprès des unions de l'étranger (Vichy 1940-42), collaborateur de *La Légion* (1941)], Émile Merlin, Henry de Siéyès [Bq transatlantique+Bq de Tunisie], Gilbert Hersent [BTP], Jacques Georges-Picot [fils d'un pdt du CIC, carrière chez Suez], administrateurs.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 185 :

Vezio Bellincioni, dir. gén.

Michel Decazes, Roger Jounot, comm. cptes.

Philippe Bonfiace, directeur des Affaires politiques de 1942 à 1946, chef de la région de Casablanca de 1946 à 1953 (aussitôt sa retraite prise, il devenait directeur pour Casablanca de l'Union africaine d'assainissement et de services publics, président. directeur de la Compagnie africaine internationale des Baby-Taxis, et il entrait au conseil d'administration de la Banque commerciale du Maroc (Albert Ayache, *Le Maroc, bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales, 1956, p. 357.).

Banque commerciale du Maroc
[Desfossés 1956/208]

Lebée (Edmond)[^x/_{xx}], 116 (CIAL), 117 (v.-pdt Crédit sarrois), 139 (pdt Bordelaise de CIC), 140 (SLD), 170 (pdt CIC), 174 (Crédit national), 208 (pdt Banque commerciale du Maroc), 555 (pdt Charbonn. du Tonkin), 921 (Cie frse des métaux), 2188 (Pap. Navarre).

Bellincioni (V.), 208 (adg Bq comm. du Maroc à Casablanca).

Wenger-Valentin (Jean)[^x/_{oo}], 116 (pdg CIAL), 117 (pdt Créd. sarrois), 170 (CIC), 206 (v.-pdt Bq de Tunisie), 208 (v.-pdt Bq com. du Maroc), 434 (STEMI), 465 (HPLM), 689 (Pechelbronn), 852 (Forges d'Audincourt).

Aucouturier (Gustave)[pdt Féd. chambres agriculture Maroc], 208 (Bq comm. du Maroc).

Boniface (Ph.)(anc. dir. Aff. politiques (1942-1946), chef rég. Casablanca (1946-1953)), 208 (Bq comm. Maroc).

Chalès (Ph.)(Né en 1894. Ép. 1923 Claude Blanchy. 1919 Bordelaise CIC, 1935 dg, 1958 v.-pdt, d'après Nv Dict. nat. contemp.), 107 (BAO, 139 (adg Bordelaise de CIC)), 208 (Bq comm. Maroc), 1744 (pdg Maurel & Prom 1937-1959).

Dangelzer (*Charles-Valentin*)[Besançon, 1888-Paris, 1983][[fils de Charles D. et de Charlotte Glinez. Frère de Yvonne ép. Henri de Tournemire. Ép. Madeleine Schnepf. Dont Gérard D. et de Nicole (Mme Roland Varin-Bernier)], 113 (Bq Indochine), 138 (Bq transatlantique), 170 (v.-pdg CIC), 178 (Créd. indus. Normandie), 206 (pdt Bq de Tunisie), 207 (Bq comm. afr.), 208 (Bq comm. Maroc), 522 (Cie industrielle), 1519 (Tannerie France).

Georges-Picot (Jacques)[^x/_x], 140 (SLD), 170 (CIC), 179 (Crédit nantais), 195 (Nancéienne CIC), 208 (Bq comm. Maroc), 474 (dg Suez), 520 (SPEG), 853 (Imphy).

Hersent (Gilbert)(-1969)[^x/_{oo}][fils de Jean, frère cadet de Georges], 172 (Crédit foncier colonial), 208 (Bq comm. Maroc), 225 (Fin. Rosario Puerto-Belgrano), 305 (SOFFO), 435 (v.-pdt TAI), 479 (pdt Port de Fedala), 480 (PQE Beyrouth), 481 (pdg Port Rosario), 585 (Ouenza), 951 (Penhoët), 1316 (pdt Énergie élect. Bizerte), 1904 (Brass. Cameroun).

Lyautey (Pierre)(né en 1893, neveu du général, combattant des deux guerres, délégué de la Légion française des combattants auprès des unions de l'étranger (Vichy 1940-42), collaborateur de *La Légion* (1941)[Anc. adm. Étains du Cammon, des Mines d'or du Pek et des Ports marocains. Adm. de la Cie africaine agricole et minière à Rabat et de la Filtima à Casablanca], 208 (Bq comm. Maroc), 1729 (CAA).

Merlin (Émile)(fils de J.), 208 (Bq comm. Maroc).

DG à Casablanca : Bellincioni (V.).

Decazes (Vte M.)(comm. cptes), 24, 25, 30, 34, 51, 54, 65, 68, 70, 84, 87, 89, 139, 170, 180, 185 (suppl.), 206 (Bq Tunisie), 208 (Bq comm. Maroc), 937, 986, 1282, 1715 (adm. Soie artificielle de Tubize).

Jounot (R.), 138 (comm. cptes Bq Transatl.), 206 (comm. cptes Bq Tunisie), 208 (comm. cptes Bq comm. du Maroc), 1711 (comm. cptes suppl. Desfossés).

CAPITAL SOCIAL : 350 millions de fr., divisé en 70.000 actions de 5.000 fr. A l'origine, 2 millions, porté en mai 1913 à 5 millions, puis en 1921 à 10 millions. Ramené en mai 1926 à 5 millions par réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 fr. à 250 fr. Porté en 1926 à 8 millions (émission au pair de 250 fr.) ; en 1928 à 12 millions (émission à 290 fr.) ; en 1929 à 20 millions (émission à 317 fr. 50) et en mars 1942 à 30 millions (émission à 265 fr.). Une assemblée extraordinaire du 6 mai 1942 a décidé le groupement des 120.000 actions de 250 fr. composant ainsi le capital en 60.000 actions de 800 fr. Porté en 1945 de 30 à 60 millions par l'émission à 550 fr. de 60.000 actions nouvelles de 500 fr. Porté en 1946 à 80 millions par incorporation de réserves et prime d'émission (1 nouvelle pour 3 anciennes) et ensuite à 100 millions par l'émission au pair de 40.000 actions de 500 fr. (1 nouvelle pour 3 anciennes). Porté en 1948 à 125 millions par incorporation de réserves et création de 50.000 actions gratuites de 500 fr. (1 nouvelle pour 4 anciennes), puis à 150 millions par l'émission au pair de 50.000 actions de 500 fr. (1 nouvelle pour 4 anciennes). Titres regroupés en 1949. Porté en 1950 à 200 millions par création de 50.000 actions nouvelles de 1.000 fr. réparties gratuitement (1 pour 3), jouissance 1^{er} janvier 1950. Regroupement en actions de 5.000 fr. à partir du 15 janvier 1951. Porté en 1951 à 250 millions par création de 10.000 actions de 5.000 fr. jouissance 1^{er} janvier 1951 réparties gratuitement (1 pour 4). Porté en 1953 de 250 à 350 millions : 1^o par création de 10.000 actions de 5.000 fr. réparties gratuitement (1 pour 5) ; 2^o par émission au pair de 10.000 actions de 5.000 fr. (1 pour 5).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende total
1943	5.548	3.025
1944	6.498	3.098
1945	9.623	5.137

1946	17.999	11.000
1947	22.063	13.596
1948	27.545	17.235
1949	36.669	25.600
1950	51.251	40.454
1951	61.720	12.788
1952	62.167	30.345
1953	79.855	69.193
1954	80.185	69.193

Banque commerciale du Maroc
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 août 1959)

L'activité de la banque, au cours du premier semestre 1959, a été normale. Les comptes d'intérêt, commissions et produits divers s'élèvent au total à 423.400.000 francs marocains — au lieu de 352.130.000 francs marocains — pour la période correspondre l'an dernier.

Il y a naturellement lieu de déduire des profits bruts les frais généraux du premier semestre ainsi que les provisions, amortissements et impôts dont le chiffre ne pourra être arrêté qu'en fin d'année.

Who's who européen, 1967 :

DANGELZER Charles. Président de banque. Né à Besançon, le 15.8.1888 [† Paris 8^e, 9 juillet 1983]. F. : de Charles et de Charlotte Glinez. M. : le 9.7.1917, avec Madeleine Schnepf. Enf. : Gérard et Nicole [ép. Roland Varin-Barnier]. Carr. : actuel. v.-prés. Crédit industr. et com., prés. Soc. nancéienne de Crédit indus., prés. Banque transatlantique et Banque de Tunisie, prés. d'hon. Crédit industr. de Normandie, adm. Banque d'Indochine, [Banque comm. du Maroc](#), Tanneries de Fr., Soc. belge de banque, dir. gén. Union de banques régionales pour le crédit industr. Décor. : com. O. nat. Légion d'hon. A. priv. : 36, av. George-V, 75 Paris 8 ; prof. : 4, pl. Andre-Maginot, 54 Nancy France.

Who's who 1979 :

CELCE (Georges, Jean), directeur de banque. Né le 20 juillet 1923 à Casablanca (Maroc). Fils de Marius Celce, officier, et de Mme, née Suzanne Delaye. Mar. le 12 avril 1950 à Mlle Edmonde Chabrier (3 enf. : Régine, Bertrand, Anne-Françoise). Études : Lycée Lyautey à Casablanca, Faculté de droit et des sciences économiques de Paris. Dipl. : diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur ès sciences économiques. Carr. : bancaire. [Directeur de l'agence d'Agadir de la Banque commerciale du Maroc* \(1955-1960\)](#), sous-directeur de la Société nancéienne de crédit (groupe d'Épinal) (1960-1964), directeur adjoint de la succursale de Marseille (1965~967), directeur de la succursale d'Orléans (1968-1972) puis de la succursale de Strasbourg (1972- 1977), du Crédit commercial de France, professeur d'enseignement technique bancaire (depuis 1966), chargé de mission auprès des succursales italiennes du Crédit commercial de France (C.C.F.)* (depuis 1978). Œuvres : diverses études et articles économiques et financiers. Décor. : croix de guerre 39-45, [médaille militaire](#).

Sports : tennis, plongée sous-marine. Adr. : prof., 1, Piazzeta M.-Bossi, 20121 M'lano (Italie) ; privée, 7, rue des Dardanelles, 75017 Paris.

Who's who 1979 :

LEBÉE (Edmond), banquier, administrateur de sociétés. Né le 11 nov. 1891 à Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.) [† 1981]. Fils du lieutenant-colonel Jules Lebée et de Mme, née Louise Hendle. Mar. le 25 juil. 1922 à Mlle France Dubail (3 enf. : Sylvie [Mme Hubert Chadenet], Pascal (1926-1971, voir W.W. in France, 10^e éd.) [ép. A.-M. Mercier], Dominique). Études : Lycée et Facultés de droit et des lettres de Dijon. Dipl : licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques. Carr. : secrétaire général (1922-1929) et maître de conférences, puis professeur (1922-1935) à l'École libre des sciences politiques, administrateur puis membre du comité de direction (1945-1959) de l'Institut d'études politiques et de la Fondation des sciences politiques ; au Crédit industriel et commercial (depuis 1929), successivement sous-directeur (1929), directeur (1931), vice-président (1936), président-directeur général (1952) puis président d'honneur (depuis 1968) et administrateur et membre du comité exécutif (1968-1970), puis conseiller financier (depuis 1970) de cet établissement, président (1936-1971), puis président d'honneur de la Société bordelaise de Crédit industriel et commercial, [président \(1941-1971\)](#), [puis président d'honneur de la Banque commerciale du Maroc](#), vice-président (1941) puis vice-président d'honneur (depuis 1977) du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, vice-président de la Société Lyonnaise de dépôts et de crédit industriel (1936-1974), président (1942-1968) de la Chambre de compensation des banquiers de Paris, vice-président de l'Association professionnelle des banques (1965-1968), maire de Morienvall (depuis 1965). Décor. : commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 14-18. Adr. : prof., 66, rue de la Victoire, 75009 Paris ; privée, 41, rue Copernic, 75116 Paris.

1988 : PASSAGE DANS LE GIRON DE L'ONA.

Abdelmoumen Diouri,
À qui appartient le Maroc ?
Paris, L'Harmattan, 1992, 274 pages.

[202] En juillet 1988, « dans le plus grand secret, écrit Hassan Ziady dans *Jeune Afrique-Économie* d'octobre 1988, l'ONA a pris le contrôle de la Banque commerciale du Maroc (BCM), première banque privée du royaume. Révélé au début de septembre, ce mariage a surpris les milieux marocains de la finance et de l'industrie. Pourtant, les mouvements d'approche avaient commencé dès le début de l'année, et l'ONA a toujours clairement exprimé son désir de contrôler une institution financière capable d'accompagner son ascension fulgurante. »

Le 8 janvier 1988, l'assemblée générale extraordinaire de la BCM autorise le conseil d'administration à porter le capital à un montant maximum de 250 millions de DH par incorporation partielle des réserves. En juin, l'augmentation de 33,7% du capital de la BCM passe de 109,4 à 165 milliards de DH. Cela fait, l'ONA entre en jeu. Le CIC-Paris, en difficulté, avait annoncé son désir [203] de réduire sa participation dans le capital de la BCM. L'ONA étant le seul sur le marché marocain à avoir les moyens financiers de prendre la relève, il acquiert 25 % du capital de la BCM, le CIC conservant 10,6 %.

« La prise de contrôle de la BCM par l'ONA s'est faite avec la bénédiction des pouvoirs publics marocains. Et en premier lieu, celle de Mohamed Berrada, le ministre

des Finances, qui est favorable à la constitution de groupes d'envergure internationale disposant d'un noyau bancaire pour servir leurs ambitions », écrit Hassan Ziady. Et il précise en douceur : « Dans les milieux bancaires marocains, on estime que la prise de contrôle de l'ONA va se traduire par un allègement des modes d'encadrement de l'activité bancaire, car l'ONA a les moyens de faire prévaloir son point de vue auprès des autorités monétaires et financières »...

« Pour suivre nos clients au rythme de leurs allées et venues, à toutes les heures de leurs déplacements, en tous lieux où les mènent leurs projets, annoncent la BCM dans les pages publicitaires du *Matin du Sahara et du Maghreb*, nous avons constitué un réseau (...) Aujourd'hui, la première banque privée du royaume a comme associés ou correspondants les meilleures banques du monde (...) » : Barclays Bank, Lloyds Bank et Middle Bank en Grande-Bretagne ; Manufactures Hanover, Irving Trust, ABC Corp aux États-Unis ; Banca nazionale del Lavoro, Credito italiano, Banco di Roma en Italie ; National Commercial Bank ; Al Bank al Saoudi al Faransi en Arabie saoudite ; BNP, CIC, UBAF en France ; Deutsche Bank, Kommerzbank, Dresdner Bank en Allemagne ; Banco Exterior de España, Banco Central, Banco español de Crédito en Espagne ; Société générale de Banque, Banque Bruxelles-Lambert, Kredietbank en Belgique ; Rabobank, Nederlandsche Middenstandsbank en Hollande...

Tous les pays d'Europe où vivent les émigrés marocains sont couverts par ce réseau. En drainant les revenus et l'épargne des travailleurs à l'étranger, la « première banque privée du royaume » est directement au service du régime monarchique qui a un besoin vital — au sens strict du mot — de leur devises. Et qui s'inquiète de les voir diminuer.

À tel point qu'au tout début de 1990, le Maroc fait pression sur la France pour que les retraites des immigrés marocains soient payées sur des comptes [ouverts] dans des banques marocaines installées à Paris. Un autre moyen utilisé par les autorités marocaines pour obliger les émigrés à envoyer de l'argent au pays, est de les [204] empêcher d'emmenner leurs enfants avec eux en France. Avec la complicité des services sociaux français.

La BCM va aider le groupe dans ses nouvelles opérations tant au Maroc qu'à l'extérieur. L'ONA veut se renforcer dans les secteurs où il opère déjà : l'agro-alimentaire, les transports, immobilier et les mines.

[La crise des banques africaines]
par Christophe Labarde
(*Le Figaro*, 21 avril 1989)

Casablanca

Le système bancaire africain est malade. Le constat s'aggrave de jour en jour à tel point que certains pays comme le Bénin, n'ont plus de banque du tout aujourd'hui.

« Un fait beaucoup plus grave encore, c'est peut être la situation de faillite ou de quasi-faillite dans laquelle se trouvent aujourd'hui les banques de développement », explique Alain Lenoir., délégué général pour l'Afrique du Centre international de formation de la profession bancaire. Créées au moment de l'accession des pays africains à l'indépendance, ces banques nationales ont rempli leur rôle pendant quelques années. Aujourd'hui, elles sont au bord de l'asphyxie. »

Les experts sont unanimes à reconnaître aujourd'hui les erreurs du passé. La plus grave a certainement été celle d'une centralisation excessive. Dotées de superbes sièges sociaux et d'une kyrielle de fonctionnaires sous-employés, ces énormes structures sont aujourd'hui incapables de rayonner dans l'ensemble du pays, de drainer correctement l'épargne locale ou de financer des projets.

« Il existe pourtant des exemples dont on pourrait s'inspirer, poursuit Alain Lenoir. Au Rwanda, c'est le contraire qui s'est produit : la Banque nationale de développement est partie d'une multitude de petits guichets à l'échelle des villages, et ce sont les villageois eux-mêmes qui sont responsables de la gestion de leur agence. Un système qui a vite fait ses preuves grâce à une extraordinaire solidarité. Quant au siège social de la banque, il n'a été construit qu'il y a deux ans. Avec le recul, cette expérience est un vrai succès. »

C'est d'ailleurs sur ce principe qu'a été créée et que s'est développée [la Banque commerciale du Maroc — BCM — \(voir encadré\)](#). Des petites « boutiques d'argent » réparties dans l'ensemble du pays, même dans les endroits les plus reculés, pour collecter l'épargne locale. Tactique payante là aussi puisque sous l'impulsion de son président actuel, Abdelaziz Alami, la Banque commerciale du Maroc a réussi à se hisser en quelques années au rang de première banque privée du pays.

La BCM ne souhaite d'ailleurs pas en rester là et, forte de son expérience, a décidé de s'engager résolument en Afrique subsaharienne. « Le cuir non tanné que nos entreprises se procurent à Lyon provient, en fait, du Mali, explique Abdelaziz Alami. Quant aux sardines achetées en Europe par le Nigeria, elles sont pêchées au large des côtes marocaines et mises en boîte dans nos usines de Safi ou d'Agadir. La vraie question coule donc de source Pourquoi, quand cela est possible, ne pas faire directement d'affaires avec l'Afrique ? »

Premier acte, la BCM a passé en décembre 1988 un accord avec la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO), implantée dans dix-sept pays d'Afrique et structurée sous forme de fédération. Aux termes de cet accord, la BIAO garantira les exportations marocaines vers les pays où elle est représentée et la BCM prendra progressivement la relève des coopérants européens des filiales de ses partenaires ».

Transports et économies d'échelle

Un accord ambitieux quand on sait que la perspective d'un accroissement du commerce Sud-Sud laisse dubitatifs un certain nombre d'experts, dont Hassan Abouyoub, directeur du Commerce extérieur au ministère du Commerce et de l'Industrie marocain. « Il ne faut pas se leurrer, explique-t-il. Les temps ont bien changé depuis l'époque du commerce des « boutiquiers », au sens le plus noble du terme. Si les pays africains ne font plus de commerce entre eux aujourd'hui, c'est qu'il n'en maîtrisent plus ni le financement ni la distribution. Un bon exemple est celui des oranges marocaines. Les acheteurs d'Afrique noire se plaignent de les payer plus cher quand ils les achètent directement au Maroc que lorsqu'ils les achètent exactement les mêmes à Marseille. Le problème est simple, ce ne sont pas des oranges que l'on achète mais du transport. Les transitaires français travaillent à une telle échelle en groupant différents fruits, agrumes, qu'ils peuvent livrer n'importe qui en Afrique bien moins cher qu'un acheteur local qui aurait envie de s'approvisionner directement en petites quantités. Aujourd'hui, si vous voulez, c'est le Sud-Sud, par le Nord ! (...) La seule solution pour développer le commerce Sud-Sud, c'est de s'intéresser d'abord aux infrastructures (transports, stockage, financement...). À la manière des Japonais avec leurs grandes entreprises de négoce qui réussissent fort bien en Afrique. »

À l'heure actuelle, qui plus est, le commerce Maghreb-Afrique noire est embryonnaire, voire inexistant. Pour un pays comme le Maroc, il ne représentait en 1987 que 1,25 % des importations et 1,4 % des exportations. « Jusqu'ici, toutes les tentatives en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, pour développer les échanges Sud-Sud se sont soldées par des échecs. Rares sont les cas où l'on dépasse le seuil de 4 % d'échanges totaux, et encore s'agit-il souvent de produits pétroliers », explique Adama Traoré, directeur général de la BIAO Mali.

« Une chose apparaît clairement : la nécessité d'uniformiser l'espace africain. On ne peut pas imaginer développer les échanges entre un pays libéral et un autre dirigiste. Il reste encore beaucoup de pain sur la planche pour développer les échanges Sud-Sud. Si les pays dits « du Sud » ne représentent qu'un cinquième du PNB mondial, ils regroupent quand même 130 pays, les trois quarts de la population mondiale. Ça vaut quand même la peine de s'y intéresser ! »

Encadré La première banque privée marocaine

Depuis 1978, la Banque commerciale au Maroc (BCM) est en tête des treize banques privées du royaume, et au troisième rang derrière le Crédit populaire et la BMCE, établissements publics.

À sa création en 1911, la BCM n'était pourtant qu'une simple petite boutique implantée à Casablanca. Sans grande ambition jusqu'à l'arrivée de son actuel président, Abdelaziz Alami, en 1969. C'est sous son influence que, en moins de vingt ans, les dépôts et crédits seront multipliés par 20 et les bénéfices par 95.

« Au commencement, pourtant, étaient de simples « boutiques d'argent » pour aller récolter l'épargne à travers le royaume », explique Abdelaziz Alami. « On y accédait parfois par des pistes et elles ne possédaient pas toujours le téléphone... J'ai même envisagé à cette époque de mettre sur pied des banques-roulottes qui seraient allées de souk en souk... »

Avec le recul, la réussite ne doit rien au hasard. « Le succès, c'est avant tout celui des hommes », se plaît à répéter Abdelaziz Alami. Autant j'ai été et je suis encore très économe sur les choses, autant je ne me suis refusé aucun luxe quant aux hommes. J'ai pris ce que le marché pouvait m'offrir de meilleur et ce, sans discussion aucune ». Aujourd'hui, dans le superbe siège de la BCM en forme de pyramide inversée, s'affairent une kyrielle de jeunes diplômés des meilleures écoles de gestion françaises et américaines.

La BCM peut se targuer de quelques belles réussites. La modernisation de l'ensemble de son réseau tout d'abord. Les fameuses « boutiques d'argent » avaient grandi un peu trop vite. « Nous avons une image très diffuse vis-à-vis de nos clients et un réel besoin de modernisation », reconnaît Jamal Harouchi, directeur central. « Mais les efforts que nous avons déployé pour y remédier ont été plus que payants. » De fait, les 111 guichets répartis à travers le royaume ont été entièrement repensés et redessinés aux couleurs bleus et jaunes de la banque, et équipée du matériel informatique le plus sophistiqué.

Principe de polyvalence

Parallèlement, Abdelaziz Alami a réussi à mettre au point un programme tout à fait unique dans une banque africaine : un projet d'entreprise en « 22 commandements ». Et sur le thème de la polyvalence, chacun des 1400 employés de la banque, du simple coursier d'étage au membre du conseil d'administration, a été formé pour pouvoir occuper trois postes différents dans la banque. Une étonnante et coûteuse initiative. « Mais c'est d'ores et déjà payant », explique Tarik Sijilmassi, directeur adjoint.

Dès aujourd'hui, la BCM affiche la plus forte rentabilité du système bancaire marocain : 23,5 % de bénéfice net sur fonds propres avant répartition et 19,8 % après répartition. Un résultat qui n'est possible qu'au prix d'une gestion particulièrement minutieuse et d'une chasse systématique aux « petits comptes » impitoyablement fermés lorsqu'ils ne « tournent » pas suffisamment.

La BCM, « banque des riches ? » « Le banquier n'est pas un philanthrope », se défend. Abdelaziz Alami. « Notre affaire est particulièrement saine et c'est l'ensemble

de l'économie qui en bénéficie. » Une exception sur le continent africain, et un président dont les hommes d'affaires marocains ou étrangers, qui l'ont côtoyé, rappellent volontiers que « sous une étonnante timidité mêlée de courtoisie se cache un personnage hors du commun ». Abdelaziz Alami pourrait en effet se vanter d'une carrière fulgurante au plus haut niveau dans l'administration marocaine avant de rejoindre la BCM. Il préfère parler de littérature ou dédicacer à ses interlocuteurs son dernier recueil de poésies. Et rappelle volontiers dans ses discours : « Je suis un Africain de cinquante ans passés que le hasard a fait banquier. Mais vous voyez qu'on peut être africain, banquier... et joyeux ! ».

13 janvier 1990 : La Caja de Ahorros, de Madrid, deuxième plus importante caisse d'épargne espagnole, vient de prendre 3 % de la BCM.

1997 : formation d'Attijari Cetelem.

Crédit à la consommation :
la Banque verte repense sa position au Maroc
(*Les Échos*, 12 mai 2004)

Partenariat. La Banque verte a signé lundi un accord avec la Banque Commerciale du Maroc (BCM). Elle a cédé sa participation de 14,7 % dans Wafabank, qui fait l'objet d'une offre publique d'échange de la BCM, sa maison-mère. Le Crédit Agricole conservera une participation minoritaire de moins de 2 % dans le nouvel ensemble BCM-Wafabank.

Parallèlement la Banque commerciale du Maroc et le Crédit Agricole ont renforcé leur partenariat dans le crédit à la consommation. L'accord prévoit notamment que Sofinco*, filiale du Crédit Agricole, maintienne sa participation dans Wafasalat, filiale de crédit à la consommation de BCM-Wafabank. Le réseau du Crédit du Maroc, une autre filiale du Crédit Agricole, assurera la distribution des produits de crédit à la consommation.
